

Le 2S2C, un dispositif annoncé comme transitoire ... (Communiqué de La France Insoumise)

Le nouveau dispositif scolaire 2S2C “Sport, santé, culture, civisme”, annoncé le 21 avril par le ministre Jean Michel Blanquer, est présenté le 11 mai comme “un appui à la reprise scolaire” temporaire après le confinement, attribuant l'étude et les activités périscolaires du primaire et du secondaire aux collectivités locales.

Nouveau, ce dispositif ne l'est pas vraiment : il est l'aboutissement des dernières réformes comme celle des rythmes scolaires qui, en s'attaquant aux horaires d'enseignement, aux vacances ou à la durée de la journée, ont pour but de diminuer le temps scolaire.

Le protocole 2S2C va maintenant encore plus loin dans son application : les activités sportives et corporelles, les pratiques artistiques et culturelles, l'éducation civique sortent dorénavant de l'enseignement obligatoire et échappent aux professeurs des écoles, aux professeurs d'éducation physique et sportive, d'histoire-géographie et probablement aux enseignants d'art plastique et de musique.

... mais finalement durable !

Le 19 mai devant le Sénat, le ministre ne cache plus que le dispositif 2S2C “préfigure” ce qui devrait se passer à partir de la rentrée 2020. A présent c'est clair : il ne s'agit plus d'un dispositif transitoire, destiné à occuper positivement les élèves dans le cadre exceptionnel de l'épidémie, mais à l'installer durablement.

Cela correspond parfaitement à la vision de Jean-Michel Blanquer d'une école recentrée sur ce qu'il appelle “les fondamentaux” : “lire, écrire, compter, respecter autrui”, le reste devenant facultatif et surtout échappant à toute égalité de dispense de l'enseignement sur le territoire. Le ministre semble considérer qu'il existe des “disciplines régaliennes” (français, maths...) relevant de la compétence de l'Etat, et d'autres plus ou moins secondaires (et pourtant fondamentales !) qui pourraient être confiées à des intervenants extérieurs, qui ne bénéficieront pas tous de la même formation.

Une inégalité territoriale aggravée

La réforme des rythmes scolaires l'a montré : les collectivités locales n'ont pas toutes eu la possibilité ou la volonté d'organiser des activités de même valeur. Au sortir de la période de confinement et dans ce contexte de crise sanitaire, économique et sociale, nombre de collectivités, communes et communautés de communes, connaissent de sérieuses difficultés budgétaires. Certaines en sont déjà réduites à diminuer leur effort financier en direction des écoles, elles seront dans l'incapacité de financer les activités annoncées par le ministre ! A quand les activités payantes pour les parents ? Un sérieux problème d'inégalités va se poser à nouveau avec le 2S2C pour les enfants des classes populaires, déjà très fragilisés.

Du reste, les maires des petites villes s'inquiètent et clament que “les communes n'ont pas vocation à se substituer durablement à l'Education Nationale dans sa mission d'instruction et d'accueil sur le temps scolaire”. Et que dire de l'éducation civique confiée aux maires ! Il y a un risque réel d'inflexions idéologiques contraires aux idéaux et valeurs de la République.

Nous voyons là, avec ce nouveau dispositif, se profiler le vieux fantasme des ultra-libéraux : faire toujours plus d'économies, à l'image de l'école anglo-saxonne et allemande avec le modèle “cours le matin, sport l'après-midi”. Sauf que les Allemands eux-mêmes, ayant constaté l'inefficacité de cette organisation du temps scolaire et les grandes inégalités qui en découlent, reviennent vers un allongement du temps scolaire...

La réforme du bac à marche forcée

Dans l'enseignement secondaire aussi, la libéralisation de l'éducation s'accélère. La réouverture progressive des lycées n'est pas sans poser de nombreux problèmes liés au protocole sanitaire, pas toujours applicable suivant les spécificités de chaque établissement. Malgré tout, les professeurs s'efforcent tant bien que mal de renouer avec leurs élèves et de les préparer au mieux à la rentrée de septembre, qui sera forcément difficile du fait du retard pris pendant la période de confinement. En effet, malgré les belles paroles du ministre, force est de constater que la "continuité pédagogique" n'a pas fonctionné, laissant sur le carreau les élèves les plus fragiles. Cette période de confinement aura vu les inégalités se creuser entre les lycéens les mieux entourés et les mieux équipés en matériel informatique et ceux résidant en "zone blanche", sans connexion internet, dans l'impossibilité de suivre les fameuses "classes virtuelles" tant vantées par le gouvernement

A l'heure où la communauté éducative panse ses plaies, la priorité de certains rectorats n'est pas à vraiment à l'apaisement : le vendredi 15 mai, 3 enseignants du lycée Joseph Desfontaines de Melle, dans les Deux-Sèvres, ont été auditionnés dans l'enceinte de leur établissement dans le cadre d'une enquête administrative. Leur tort ? Avoir participé au large mouvement de contestation de la réforme du lycée et du baccalauréat, menée à marche forcée par le ministre. Au début de l'année, alors que le mouvement battait son plein, lycéens et enseignants mobilisés ont dû faire face à une répression policière totalement inédite et disproportionnée. Chacun garde en tête les images extrêmement choquantes des lycéens de Mantes-la-Jolie agenouillés, mains sur la nuque, entourés de policiers en armes. Certains rectorats ont cherché à faire des exemples pour décourager les professeurs, et de nombreuses sanctions ont été prises contre des enseignants dont le seul tort est de défendre une certaine idée de l'éducation nationale.

Cette réforme du lycée vide de son sens le diplôme national du baccalauréat : en laissant à chaque établissement le soin d'évaluer ses élèves par le contrôle continu, elle donne au diplôme un poids différent suivant le lycée dans lequel il a été obtenu. Ainsi un bachelier de tel établissement prestigieux sera de fait favorisé dans ses vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur. Le ministre Blanquer brise ainsi la dernière digue républicaine qui permettait aux enfants issus des milieux les plus défavorisés de gravir l'échelle sociale. La dimension nationale des sujets, la correction anonyme des copies garantissaient l'égalité de traitement de l'ensemble des candidats. Dorénavant c'est l'origine géographique - et donc bien souvent sociale - des bacheliers qui donnera au diplôme sa valeur. Et c'est bien ce qui est condamné par les trois enseignants de Melle et par tous ceux qui sont opposés à cette réforme profondément inégalitaire, d'inspiration libérale.

Le projet libéral qui est celui de M. Blanquer est en train de saper les fondements de l'Éducation Nationale. Qu'il profite de la crise sanitaire, qui a laissé exsangue l'ensemble de la communauté éducative, pour accélérer ses réformes et mettre en place une école au service des entreprises ne nous étonne pas et démontre une fois de plus le cynisme d'un gouvernement qui cherche par tous les moyens à affaiblir le service public.